



hermenches Magazine



No 03 - Août 2026

INVITATION A LA POPULATION

Inauguration de l'espace récréatif de l'Ochette

Samedi 22 août 2026 à 14h00

La Municipalité vous invite, après plusieurs mois de travaux, à l'inauguration de la nouvelle place récréative de l'Ochette située en face du battoir.

Les sociétés locales vous proposent de découvrir cet espace intergénérationnel au travers de diverses activités.
Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment festif et convivial.

La Municipalité

INAUGURATION DE L'ESPACE RECREATIF

Programme

14h00 Accueil

Devant l'espace récréatif de l'Ochette

Verre de l'amitié

Offert par la commune

14h15 Discours

Sylvain Crausaz, Syndic

Eric Roussel, Municipal

14h30 Ouverture de la place et début des activités

Collation offerte





Communication communale rapide et efficace !

La Municipalité a décidé de mettre en place un canal de communication qui permettra d'informer rapidement les citoyennes et citoyens lors d'événements particuliers liés à la vie du village.

Par l'application WhatsApp, via un compte business et des listes de diffusion précises, des informations pourront vous être transmises.

Nous avons défini trois listes de diffusion auxquelles vous pouvez choisir d'adhérer ou non. Il s'agit de :

- **Informations urgentes**
Communication sur des informations à prendre en compte immédiatement (coupures ou restrictions d'eau, interdiction de feux, etc.)
- **Annonces non urgentes**
Communication sur des événements à venir (fermeture de route, annonce de travaux, etc.)
- **Annonces de manifestations**
Communication sur des manifestations annoncées dans le tout-ménage.

Pour vous inscrire, veuillez remplir le petit formulaire disponible via le code QR ci-après :



Ou via le lien <https://forms.cloud.microsoft/e/nQxHhy2iqC>

La Municipalité vous invite à vous inscrire et vous remercie pour la confiance témoignée.

INFORMATIONS COMMUNALES

Pour un environnement propre et sain !

Chaque année, près de 4,5 billions de mégots de cigarettes sont négligemment jetés par terre. Ils polluent gravement l'environnement et ont aussi de graves conséquences sur la santé de l'être humain, les animaux et la nature.

Les mégots sont les déchets les plus fréquemment jetés par terre en Suisse et coûtent beaucoup d'argent aux communes. 92 % de la population se dit dérangée par cette pollution. En automne 2024, 170 places de jeux ont été analysées à travers la Suisse et 15'479 mégots ont été ramassés. Ces résultats démontrent que même dans les espaces réservés aux enfants, nous continuons de fumer et de jeter les mégots toxiques par terre.

Ensemble pour des places de jeux propres et sans fumée !



Sous chaque grille se cache une rivière

Depuis de nombreuses années, nous constatons une multiplication des pollutions liées aux grilles d'eaux claires, destinées initialement à l'écoulement d'eaux pluviales. Ces pollutions sont la plupart du temps provoquées par des lavages, des rinçages, des vidanges ou pire, des déversements volontaires, effectués aux abords ou directement à travers ces grilles.

Ces actes sont pénalement répréhensibles ! Dans la plupart des cas ces pollutions pourraient et devraient être évitées. Elles sont souvent commises par négligence. Pour rappel, tout individu est tenu pour responsable s'il est l'auteur d'une pollution. La législation sur l'eau est là pour le rappeler !



INFORMATIONS COMMUNALES

Aide financière à l'adaptation du logement des seniors

Le souhait de vieillir chez soi, dans un environnement connu et sécurisant, est au cœur des préoccupations des seniors. Pour transformer ce souhait en réalité durable, l'adaptation de l'habitat est souvent indispensable.

Le Grand Conseil a adopté une nouvelle prestation en faveur du maintien à domicile. Dès le 1er juillet 2026, le Canton de Vaud introduit une nouvelle aide financière baptisée ALO (aide à l'adaptation du logement). Elle est accessible à toute personne à la retraite qui a besoin des adaptations dans son logement pour prévenir des chutes et préserver son indépendance de vie.

L'aide finance les travaux suivants :

L'installation de barres d'appui, de rampes de seuil, des étagères escamotables, des plans de travail ajustés, des portillons dans la baignoire, des douches à l'italienne, des WC rehaussés.

Public cible :

Tout personne bénéficiaire d'une rente AVS (ou étrangère équivalente), locataire ou propriétaire de sa résidence principale dans le canton de Vaud.

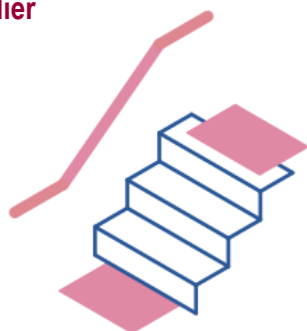
Montant de l'aide :

Un forfait pouvant atteindre CHF 3'000.– par personne (jusqu'à CHF 6'000.– pour un couple habitant le même foyer).

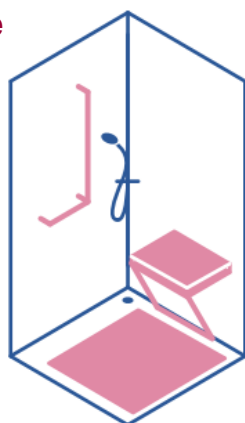
Processus d'octroi :

Un ou une ergothérapeute doit attester de la pertinence des travaux pour la sécurité et l'indépendance du senior et procéder à une évaluation à domicile.

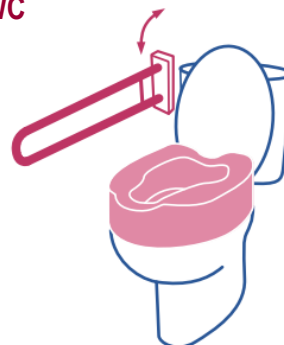
Escalier



Douche



WC



Point de vigilance :

Aucun travail ne doit être entrepris avant l'obtention de la décision formelle d'octroi de l'aide.

Informations complémentaires :

Toutes les informations sont disponibles sur www.vd.ch/alo ou sur le site de la commune.

Vous pouvez également envoyer un mail à alo.dgcs@vd.ch.

INFORMATIONS COMMUNALES

Attention ! Restriction de l'utilisation de l'eau

Le manque de pluie et les fortes chaleurs de ces dernières semaines ont provoqué une importante diminution de nos ressources en eau.

Aujourd'hui, pour que chaque ménage puisse accéder à l'eau, nous devons acheter de l'eau car nos ressources sont totalement épuisées.

Nous vous serions donc reconnaissants de respecter les mesures suivantes :

- ♦ **Interdiction totale** : de laver votre voiture, de remplir votre piscine ou d'arroser au jet votre pelouse et votre jardin.
- ♦ **Consommation quotidienne** : privilégiez les douches aux bains, faites tourner vos lave-linges et lave-vaisselles uniquement à pleine charge et réparez rapidement les fuites.
- ♦ **Couper le débit continu d'eau** : lorsque vous lavez vos mains ou brossez vos dents.
- ♦ **Prendre** : toutes les mesures afin de diminuer au maximum votre consommation d'eau notamment en mettant des bouteilles d'eau au frigo (cela évite de laisser couler l'eau en attendant qu'elle soit froide).

